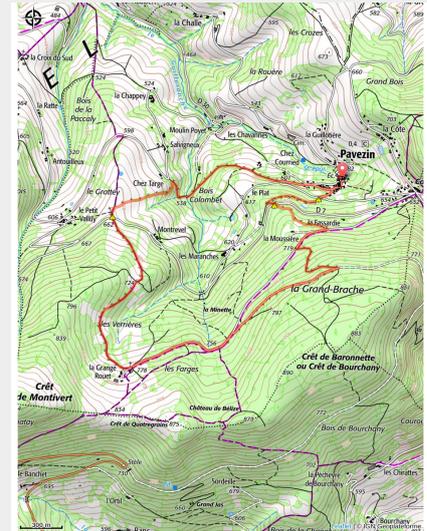


# Le Chemin de Grange-Rouet - Pavezin n° 1



Hêtraie (Mairie de Pavezin)



Le parcours s'élève jusqu'à la hêtraie de Grange Rouet avant de revenir par le Col de Pavezin.

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 15

Longueur : 7.6 km

Dénivelé positif : 299 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

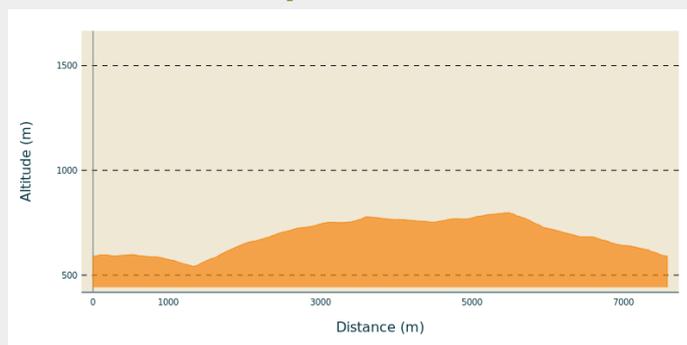
# Itinéraire

**Départ** : Pavezin - le bourg

**Arrivée** : Pavezin - le bourg

**Balisage** :  Pédestre communal

## Profil altimétrique



Altitude min 542 m Altitude max 798 m

Prendre la route qui remonte devant l'église et la continuer, légèrement sur la droite, pour traverser le village. Prendre à gauche la R.D. 30 sur environ 200 mètres en direction du Col de Pavezin.

Au virage prendre le chemin à droite, descendre à travers la châtaigneraie puis traverser le ruisseau "La Guilleranche" et remonter de façon abrupte (attention, prendre à gauche avant la route goudronnée). A l'intersection de chemins de randonnée, suivre le balisage marron et blanc direction "Grange-Rouet".

A Grange-Rouet, prendre la petite route à gauche qui descend. Elle vous réserve une surprise : sur sa droite, à une centaine de mètres du hameau, vous découvrirez de surprenantes statues dans la hêtraie. Elles sont l'oeuvre du propriétaire de cette hêtraie : Louis CROZET. Admirer avec les yeux, avec le coeur, avec les mains, mais pas avec la tronçonneuse ! Peu après, vous rencontrerez le croisement des Farges. Poursuivre la route sur quelques mètres puis la piste forestière à droite sur environ 1 km. Au croisement de 4 chemins, prendre à gauche et descendre jusqu'à la route que vous suivez jusqu'au 2ème chemin à gauche.

Traverser la R.D. 7 et continuer le chemin sur quelques mètres puis prendre le sentier à droite, à travers bois. Il traverse une châtaigneraie, traverse ensuite la R.D. 30 et vous ramène, toujours en descendant, au village que vous traversez pour rejoindre le parking.

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

### Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.